



16ème législature

Question N° : 10960	De M. Julien Rancoule (Rassemblement National - Aude)	Question écrite
Ministère interrogé > Transports		Ministère attributaire > Transports
Rubrique > transports ferroviaires	Tête d'analyse >Réouverture de la ligne TER Carcassonne- Limoux-Quillan	Analyse > Réouverture de la ligne TER Carcassonne-Limoux-Quillan.
Question publiée au JO le : 22/08/2023 Date de changement d'attribution : 05/03/2024 Date de renouvellement : 28/11/2023 Date de renouvellement : 11/06/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Julien Rancoule interroge M. le ministre délégué auprès du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, chargé des transports, au sujet de l'engagement financier de l'État dans la réouverture de la ligne ferroviaire Carcassonne - Limoux - Quillan, en mettant l'accent particulièrement sur le tronçon Limoux - Quillan, qui est fermé depuis 2018. Initialement prévue pour 2026, la réouverture de cette ligne a été reportée à 2030, sans qu'aucun progrès concret n'ait été accompli jusqu'à présent. Cette réouverture devait être soutenue par l'État dans le cadre des contrats du plan État-Région. Cependant, lors d'une récente réunion entre la région, le pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) de la Vallée de l'Aude et les associations en faveur de la réouverture de la ligne, toutes les parties prenantes expriment leur inquiétude quant à un éventuel abandon du projet. Cette inquiétude découle du fait que les acteurs impliqués estiment que l'État ne contribue pas de manière adéquate au financement des travaux et que les normes pour la réouverture des lignes ferroviaires se sont considérablement durcies depuis 2017. Dans ce contexte, M. le député souhaite obtenir de la part de M. le ministre des éclaircissements sur les raisons de ce report et savoir si l'État prévoit de respecter ses engagements antérieurs. Le cas échéant, il aimerait obtenir des informations concernant le calendrier et le plan de financement envisagés pour cette opération. De plus, il lui demande d'exposer la manière dont l'État compte s'impliquer dans ce projet ambitieux, afin que cet engagement ne se limite pas à une simple déclaration d'intention.